

Jou  
920

# Volume 58

DU QUARTIER DU LATIN, 3 NOVEMBRE 1975 NO. 9

“RETROSPECTIVE-SOCIO: P.8”



LOI TRUDEAU .....	P. 3
THEOLOGIE .....	P.4
COURSE AUX ARMEMENTS .....	P.6

## HARVARD BUSINESS SCHOOL

Etudiants  
Professeurs  
Scientistes  
Ingénieurs  
Avocats

### QU'EST-CE QUE TOUS CES GENS ONT EN COMMUN?

Tous sont intéressés par une carrière en administration et sont inscrits au programme MBA de Harvard. Désirez-vous l'être aussi?

Venez rencontrer William D. Shea de Harvard le 19 novembre 1975 au 2101 du Boulevard Edouard Montpetit pour le savoir.

# Volume 58

VOL. 58 du Quartier Latin, NO. 9, 3 novembre, 1975

Les nouveaux collaborateurs et dessinateurs sont bienvenus au Volume 58. Les réunions de préparation ont lieu le JEUDI à 18 h. au 6ième étage du Centre Communautaire [C-6526]. La discussion des textes à paraître a lieu au même endroit le Mercredi à 18h.00. Nous lançons une invitation spéciale aux gens de l'UQAM qui sont intéressés à venir travailler avec nous.

Les photos qui paraissent dans le journal sont prises avec une caméra OLYMPUS OM-1 qu'on peut se procurer au Magasin de Services-Campus.

Dépôt légal  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE.  
Composition et montage  
SST Typesetting.  
Impression  
Payette et Simms Inc.

COORDONATEUR  
TECHNIQUE

Pierre Tourangeau

COLLABORATEURS

Maryse Turcotte  
Michel Desmarais  
Pierre Paquette  
Diane Bélanger  
Pierre Anjou  
Viateur Boutot  
Andrée Côté  
André Lemire  
Alexandra Hobden



## L'incola



## Rédigez une annonce pour la radio... et gagnez de l'argent!

Pourquoi ne seriez-vous pas capable de rédiger une bonne annonce? Cela ne coûte rien d'essayer.

Le yogourt Crescent vous donne l'occasion de rédiger une annonce de 60 secondes pour la radio et de remporter un prix en argent. Vous savez, le yogourt Crescent, le délicieux yogourt que vous brassez ou mangez tel quel, et qui est toujours aussi bon.

Crescent vous donne la chance de vous faire connaître et, peut-être même d'atteindre la célébrité. Découvrez vos talents de créateur publicitaire. Il est si facile d'écrire une bonne annonce pour un aussi bon produit. Il suffit de dire ce que vous aimez dans le yogourt Crescent.

#### Quelques conseils:

Citez le produit au moins trois fois. Lisez votre texte à haute voix en le chronométrant. Vous verrez ainsi s'il se dit bien et combien de temps il dure. (N'oubliez pas, 60 secondes maximum.)

**Vous pouvez gagner:**  
**\$500, premier prix**  
**\$300, deuxième prix**  
**\$100, troisième prix**

Et il y aura six autres prix de \$25 chacun.  
Ecrivains, à vos plumes! Nous vous souhaitons de GAGNER.

Faites parvenir vos créations à:

Concours radiophonique Crescent, C.P. 665, Station "H", Montréal, Québec  
**PARTICIPEZ AUSSI SOUVENT QUE VOUS LE DÉSIREZ.**

#### Ce qu'il faut savoir du yogourt Crescent:

Il existe sous forme de yogourt nature, à la vanille, au café et de 11 yogourts aux fruits. Si vous n'y avez pas encore goûté, essayez-le. Cela vous donnera sûrement de l'inspiration.

#### Règlement:

Le concours est ouvert à tous les élèves à plein temps des établissements universitaires. Pour être admissibles, les concurrents doivent indiquer la faculté et l'année à laquelle ils appartiennent. Les textes seront jugés d'après leur originalité et les principes publicitaires; ils deviendront la propriété de Crescent Cheese Company et de son agence de publicité. Les textes devront parvenir à l'adresse indiquée le 15 janvier 1976 au plus tard. Les noms des gagnants seront annoncés le 15 février 1976 au plus tard. Les employés, et leurs proches parents, de Crescent Cheese Company, de ses compagnies associées, de son agence de publicité et du jury ne peuvent participer au concours. La décision du jury sera sans appel.





"La loi Trudeau crée des problèmes"

Lundi, le 13 octobre dernier, à la fin d'une journée d'Action de Grâce, morne, triste et pluvieuse; la télévision de Radio-Canada nous offrait une émission spéciale. Prenant antenne après les télé-romans: "Y a pas de problèmes" et "Avec le temps", cette émission reflétait, par rapport aux deux précédentes, un caractère sérieux, voire aussi lugubre que la dernière journée écoulée. N'ayant que pour décor, une table étroite et une chaise à dossier rigide, elle revêtait parfaitement le ton du discours prononcé par son acteur principal; en effet, on parlait de "mesures spéciales d'austérité" pour juguler l'inflation.

Cet acteur principal était nul autre que notre premier ministre du Canada, très

grave dans les constances et d'une "rare éloquence" comme le soulignait le "pontife" Claude Ryan le lendemain dans "Le Devoir". D'une rare éloquence il fallait l'être effectivement pour faire avaler une couleuvre aussi indigeste qu'un gel de salaires et de prix...

D'un rare "cafouillage", semblaient cependant atteint, nos brillants économistes: Rodrigue Tremblay [de l'U de M], Caroline Andrews et Jacques Henry, qui tentaient d'expliquer à l'aide de concepts éthers et d'apparence très compliqués de l'économie bourgeoise libérale, les implications inhérentes de cette loi spéciale.

Effectivement, devant un simple verre d'eau, une table étroite encore et bien mal assis sur des chaises rigides [il fallait conserver le ton austère de tantôt], on "péro-

rait" autour de "coûts de revient", "coûts de production", salaires horaires, salaires contractuels, et même du prix de la bouteille de "ketchup" pouvant malgré tout fluctuer selon les conjonctures...

La réalité de ces mesures d'austérité est plus simple en même temps que plus sinistre. Qui aura à payer les pots cassés de cette loi injuste? Nous le savons tous: la classe ouvrière. Pendant ce temps nos patrons canadiens et québécois purront se "frotter dans les mains", maintenant qu'ils sont assurés que les salaires n'augmenteront pas plus de 10% par année. Oui, nos chers "boss" n'ont pas été fous. Ils ont attendu impatiemment cette loi, pour ensuite profiter de cette situation pour hausser taxes et prix.

En effet, qu'y a-t-il d'austère dans la récente hausse de taxes de la C.U.M., qui fait du Montréalais, l'individu le plus taxé en Amérique du Nord? Où trouve-t-on cette austérité encore, dans les dernières hausses de tarif de 25% du gaz naturel, de 40% du prix de l'électricité, de 40% du prix du billet de métro? Que penser de celles qui vont survenir inévitablement dans les produits de consumma-

tion de base, comme les aliments, l'huile à chauffage, sans parler du téléphone etc, etc.

Durant ce temps, selon "la commission d'étude sur le salaire minimum," ce dernier devra augmenter comme prévu de 10% [26 cents], afin de ne pas "perturber les prévisions budgétaires des grandes compagnies", le taux d'intérêt bancaire demeurera au-dessus de 10%, les importations américaines afflueront au Canada, ce qui augmentera le P.N.B. américain au détriment de celui du Canada. Eh oui! les "boss" américains profiteront eux-aussi de cette loi, pour nous exporter davantage leur propre inflation et faire ainsi davantage de profits. Quant à nous, nous nous priverons, ou nous paierons la note avec un revenu réel plafonné et diminué par rapport aux hausses réelles.

Nous savons très bien d'autre part que le Québec et son gouvernement-mitaine, se sont empressés d'accorder leur appui à la loi-matraque tout en fredonnant la vieille rengaine usée d'autonomie provinciale" dans les secteurs économiques relevant de la province de Québec. Quelle farce....

Bourassa, de son côté, maintenant bien armé, se

prépare à négocier avec les employés de la fonction publique et para-publique, et précipite son voyage en Allemagne fédérale ainsi qu'en Iran pour en revenir avec des centaines de millions de dollars en capitaux; ayant rassuré ces capitalistes étrangers que le gouvernement du Québec a pris les dispositions nécessaires pour mater les revendications des classes laborieuses.

Mais face à ces attaques grossières de la part du patronat, ce sont tous les travailleurs et travailleuses y compris les employés[es] du secteur des services, ainsi que les chômeurs et assistés sociaux [car le chômage tout comme les cadences et l'inflation, est aussi une loi des patrons], qui devront contre-attaquer durement. Il faut en effet se mettre à l'idée que tout recul, tout défaitisme, et toute division entre les différentes "couches" sociales laborieuses, sont des armes de plus entre les mains des "boss" et leur gouvernement servile. La solidarité entre tous les travailleurs-travailleuses, étudiants-étudiantes, devra être mise plus que jamais de l'avant pour a bien nos négociations et nos revendications.

ANDRE LEMIRE  
UQAM



Richard Doyle  
Biologie

on est 6 millions  
de presque parents,

**faut se parler.**



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE—Y'A RIEN QUI LABATT

#### FACULTE DE DROIT

BUREAU DES  
SERVICES  
JURIDIQUES  
[738-4741]

As-tu deux  
secondes...?

#### LES COQUERELLES

Comme vous savez, les appartements situés aux alentours de l'Université sont très dispendieux, mais ce n'est pas le luxe, le confort et le service que l'on reçoit qui constituent la raison du coût élevé du loyer. En effet, même les locataires de ces appartements ont des problèmes avec les coquerelles [sic] et, par le fait même, avec le propriétaire qui ne veut rien faire.

Si vous êtes confrontés avec un tel problème, il est à conseiller d'envoyer une lettre sous pli recommandé au proprié-

taire, le mettant en demeure de remédier à la situation en faisant nettoyer l'appartement par les exterminateurs. Si votre propriétaire continue à faire la sourde oreille à votre revendication, n'hésitez pas à faire venir les inspecteurs de la ville, qui eux, constateront l'établissement des vermines dans votre appartement et enverront une mise en demeure au propriétaire d'agir en conséquence dans les 10 jours sous peine d'amende.

Serge BENOIT.

Un problème, des questions? Prends rendez-vous au B.S.J. [1265-A, Pavillon des Sciences Sociales, près de la librairie des P.U.-M.] par téléphone, l'après-midi, du lundi au vendredi, de 13h.30 à 17h.00 **DES SERVICES AUXQUELS TU AS DROIT.**

# LES ETUDIANTS EN THEOLOGIE ET LA LIBERTE ACADEMIQUE

Qui connaît l'histoire du Québec, sait le rôle important qu'y a joué l'Eglise et ce, jusqu'à cette dernière décennie. Ne faisant plus comme avant figure de "leader" dans la vie politique et sociale du Québec d'aujourd'hui, l'Eglise catholique a du s'effacer d'année en année. Cet effacement inéluctable, bien involontaire il faut le dire, ce n'est pas sans amertume ni une certaine révolte que l'Eglise l'a subi car le tout ne s'est pas fait sans heurts. Tant et si bien d'ailleurs, qu'aujourd'hui encore l'Eglise s'attache et s'incruste avec hargne et souvent indécatesse aux domaines où par mégarde ou par hasard elle conserve encore le pouvoir de réagir. C'est ce qui se passe actuellement à la faculté de Théologie de l'U de M où l'Eglise, qui dit avoir seule le droit de décision en tout ce qui concerne cette faculté, s'accroche désespérément à ce dernier bastion de son autorité. Malheureusement pour elle, ni les professeurs, ni les étudiants ne semblent voir les choses du même oeil. L'article qui suit, rédigé par des étudiants de Théologie, expose clairement où en est, à l'heure actuelle, ce conflit qui dure depuis presque deux ans.

L'EQUIPE DE REDACTION.

Depuis bientôt trois ans, un problème 'pourrit' littéralement à la Faculté de Théologie de l'U de M. Un professeur, recommandé à l'agrégation par la Faculté et accepté par le conseil de l'Université, s'est vu tout à coup refusé cette agrégation et a été 'déplacé' dans un poste d'administration; un autre est menacé d'être non réengagé, les deux pour des raisons d'ordre privé, n'ayant rien à voir avec leur compétence académique. Cette situation pour le moins ambiguë, est le résultat d'une double juridiction s'exerçant sur la Faculté, celle des autorités universitaires et celle des autorités ecclésiastiques. En effet, par son statut de faculté universitaire, La Faculté de Théologie est soumise à l'autorité civile d'une part, et d'autre part à l'autorité ecclésiastique par son statut canonique [c.à.d. relevant de la juridiction de l'Eglise].

Concrètement [est-ce trop dire?], les professeurs enseignant à l'U de M sont assurés par la charte de l'Université du respect de la liberté académique, donc de l'autonomie de leurs recherches, de la liberté

de parole comme du droit à la vie privée. Dans la situation qui prévaut actuellement à la Faculté, les professeurs Roland Proulx et Pierre Lucier ne seront pas réengagés pour cause de laïcisation. Un règlement de l'autorité ecclésiastique oblige en effet les prêtres en retourment à l'état laïc, à quitter leur poste de professeur dans une Faculté de Théologie.

Pourquoi un professeur qualifié et compétent serait-il menacé de perdre son droit d'enseigner parce qu'il change son statut civil? Nous croyons qu'un tel règlement constitue une atteinte aux droits de l'homme les plus élémentaires tout comme aux droits et devoirs d'une institution universitaire. En tant que membres enseignants d'une université, les professeurs de la Faculté de Théologie doivent être jugés sur la qualité de leur rendement académique [comme dans n'importe quelle autre faculté de l'U de M] et non sur leur vie personnelle.

En dépit de longues négociations [deux ans] entre la Faculté et l'Université ecclésiastique, cette dernière continue

malgré tout à maintenir l'application stricte de ce règlement. Le tout a été remis entre les mains du rectorat.

Le Comité d'Action Politique de Théologie formé en septembre 1974, s'occupe activement de cette lutte pour la liberté académique, reprenant par cela les résolutions votées par la dernière assemblée générale des étudiants de théo., le 3 avril 1974.

Le 1er octobre 1975, le C.A.P. réunissait plus d'une centaine d'étu-

diants de Théo. [sur 600 inscriptions à la Faculté, 250 sont à plein temps; c'est de ce dernier groupe que provenait la plupart des étudiants présents à l'assemblée] pour une journée d'étude, d'information et d'échange sur le problème. Par la suite, cent trente quatre étudiants signaient une déclaration dénonçant l'intransigeance des autorités ecclésiastiques et demandant l'intervention rapide de l'Université. Cette déclaration fut remise au recteur, à l'Archevêque de Montréal, aux professeurs concernés ainsi qu'à la presse. Plusieurs professeurs réunis dans un Groupe pour la Défense des Libertés Académiques ont fait adopter à une assemblée de professeurs de théo. des résolutions allant dans le même sens que la déclaration de étudiants.

Nous attendons maintenant des autorités de l'U de M qu'elles prennent leurs responsabilités et qu'elles résolvent le conflit au plus tôt. En effet, s'il n'y a pas d'accord d'ici le début de décembre, les professeurs en question vont perdre définitivement leur emploi, victime d'un règlement déshonest et discriminatoire. Jusqu'à présent, le rectorat n'est pas intervenu officiellement pour assurer le respect de la liberté académique en Théologie.

Encouragé par l'appui de nombreux étudiants de la Faculté, Le C.A.P. poursuit résolument son action en vue d'une solution du conflit actuel. Il vise à court terme à résoudre les problèmes des professeurs Proulx et Lucier et à long terme, à une réorganisation des rapports de juridiction entre l'Université et les autorités ecclésiastiques, ce qui constitue en fait le coeur du problème.

Nous continuons à faire pression sur le rectorat, et à inviter les étudiants à la solidarité face à une telle situation d'injustice.

Le Comité d'Action Politique de Théologie.

## des étudiants de la Faculté de théologie de l'U de M, concernant le problème de la liberté académique à la Faculté de théologie

CONSIDERANT que, s'il n'est pas bientôt réglé, ce problème continuera comme il l'a fait depuis trop longtemps à vicier l'atmosphère de la Faculté, à épuiser les énergies et les enthousiasmes de ceux qui le vivent, à compromettre la fécondité d'un projet théologique que nous sommes tous appelés à bâtir et dont ont besoin notre Eglise et notre peuple;

CONSIDERANT notre responsabilité au sein d'une communauté chrétienne qui nous est chère et dont la vie nous préoccupe;

CONSIDERANT enfin les droits et les devoirs qui sont les nôtres en tant qu'étudiants à part entière de l'Université de Montréal;

CONSIDERANT le problème existant depuis plusieurs années à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal du fait de la liberté académique qui y est menacée par l'interdiction faite à des prêtres d'y enseigner, pour le seul motif de leur laïcisation;

# MANIF DU 23 OCTOBRE

Le 23 octobre dernier, un jeudi, s'est déroulée dans les rues de Montréal, une manifestation qui fut un immense succès. Convoquée par LE COMITE DE LUTTE DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN, [bien que L'ANEQ revendiquait elle aussi la paternité de la manif.] 15,000 personnes, pour la plupart des étudiants, se sont regroupés au parc Lafontaine pour ensuite s'ébranler aux environs de sept heures vers l'Hôtel de ville de Montréal. La raison de ce déploiement populaire? La hausse des tarifs à la CTCUM.

Devant l'Hôtel de ville, place Jacques Cartier, des orateurs ont invité les gens présents et la population en général à se regrouper en Comités de lutte des usagers, tant dans les quartiers, dans les usines, que dans les écoles. Le rassemblement s'est ensuite dispersé alors que la majorité des personnes présentes s'est dirigée vers les bouches de métro CHAMPS DE MARS et BERRI DEMONTIGNY qui furent, comme avant le départ du cortège, l'objet d'une occupation par les manifestants.

Il faut sans doute se réjouir de ce qui s'est passé le 23 octobre dernier. Parce que, pour une fois, des

milliers de gens se sont levés contre une augmentation des prix faite sur leur dos, des milliers d'autres citoyens, si un travail adéquat est fait en ce sens, se joindront au mouvement de contestation en cour. Car, comme toutes les augmentations de prix, celle des tarifs de métro et d'autobus est absorbée par les usagers alors qu'elle profite évidemment aux propriétaires d'usines, de bureaux et de commerces. En effet, ce sont bien eux qui ont besoin des transports en commun puisque ceux-ci servent à amener vers leurs enceintes, les travailleurs et les clients. Vus de cette façon, à qui profitent-ils le plus ces transports publics?

D'autre part, ce qui mérite d'être relevé, cette augmentation d'à peu près 30% est intervenue la veille de l'annonce par Trudeau des mesures anti-inflationnistes qui devaient geler les prix [!!!] et les salaires. Evidemment, ça pue, ça sent la charogne! D'autant plus qu'on a appris, il y a quelques jours à peine que l'Hydro Québec s'appropriait à augmenter ses prix de 40% et que Bell Canada, cette insatiable, annonçait elle-même un besoin supplémentaire de quelques 109 millions de dollars afin de

boucler son budget [ahahahah]. Les salaires gelés et les prix augmentant sans cesse, à qui profite la crise et qui en font les frais? Je vous laisse répondre à cette question en vous rappelant cependant ceci; depuis quelques jours, vous payez \$.38½ ou \$.50 le passage dans le métro ou les

autobus. Ceci vous concerne. Il y a à l'U de M un Comité de lutte des usagers qui se réunit fréquemment pour étudier des moyens d'action concrets contre cette hausse. Si vous êtes un usager, surveillez les affiches du COMITE DE LUTTE DES USAGERS pour savoir où et quand se tien-

nent les réunions. Pour terminer, méditez donc la dessus: Les jeux Olympiques auront coûté un peu plus d'un milliards de dollars pour une activité qui dure à peine trois semaines. De quoi faire rouler le transport en commun gratuitement pendant quelques années.

PIERRE TOURANGEAU



NOUS, ETUDIANTS DE LA FACULTE DE THEOLOGIE, TENONS A DECLARER CE QUI SUIV:

1. Nous persistons à considérer comme injuste et intolérable l'intransigeance manifestée jusqu'à ce jour par le Modérateur de la Faculté de théologie dans l'application rigide, à la Faculté, des règlements de la Congrégation Romaine pour la Doctrine de la Foi interdisant à des prêtres laïcisés d'enseigner dans les facultés de théologie canoniques.

2. Nous dénonçons le caractère arbitraire, anachronique et discriminatoire de tels règlements qui, dans le cas des prêtres, lient inflexiblement l'enseignement de la théologie à l'exercice du sacerdoce, alors qu'il n'en va pas de même dans le cas des laïcs.

3. Ces normes, qui sont édictées et appliquées sans qu'il soit tenu compte des situations particulières concrètes, nous semblent au surplus fondées sur une vision très discutable tant de l'entreprise théologique que du ministère sacerdotal—vision qui est loin de rallier l'ensemble de la communauté chrétienne dont nous sommes.

Nous estimons dès lors que leur application rigide manifeste, de la part de l'autorité ecclésiastique, une attitude légaliste coupée de la vie et décrochée de la réalité sociale, culturelle, universitaire et ecclésiastique qui est la nôtre.

4. Nous estimons en outre qu'une telle attitude témoigne ainsi d'une mentalité d'Eglise plus héritière de l'inquisition que de l'Evangile, dans laquelle nous ne nous retrouvons pas, qui est pour nous cause de scandale, et que nous dénonçons avec force.

5. Nous estimons par ailleurs inacceptable que la Faculté et l'Université tolèrent plus longtemps l'exercice aussi intransigent d'un pouvoir qui fait entorse aux droits de l'homme de même qu'aux libertés académiques fondamentales que notre société affirme reconnaître.

6. Une telle attitude, à l'égard d'une communauté de recherche universitaire, nous paraît injustement préjudiciable

6.1 aux professeurs dont elle exige la démission et brise la carrière pour des motifs qui n'ont rien à voir avec leurs aptitudes académiques et professionnelles; 6.2 à la Faculté de théologie et à l'Université de Montréal dont elle menace la crédibilité universitaire tout en les appauvrissant de collaborateurs précieux dont la compétence ne fait aucun doute; 6.3 à nous-mêmes qu'elle prive d'un enseignement de

qualité reconnue et, ce faisant, d'une partie des droits qui sont les nôtres en tant qu'étudiants à part entière de l'Université de Montréal et contribuables de cette même Université.

7. POUR TOUTES CES RAISONS, nous attendons instamment des Autorités de l'Université de Montréal qu'elles utilisent tous les pouvoirs dont elles disposent selon la Charte de l'Université et les Statuts de la Faculté de théologie pour défendre et assurer sans délai la liberté académique de la Faculté de théologie et, notamment, la liberté d'enseignement des Professeurs Roland Proulx et Pierre Lucier, menacé par l'application rigide de règlements romains.

8. Nous pressons également les Autorités universitaires d'entreprendre sans délai les démarches nécessaires à la mise au point de

solutions définitives et équitables aux problèmes suscités à la Faculté de théologie du fait de la double juridiction—universitaire et ecclésiastique—à laquelle celle-ci est soumise.

9. Nous tenons par la présente à manifester notre appui au Doyen, aux officiers et aux professeurs de la Faculté de théologie dans toute démarche entreprise pour que soient effectivement respectés à la Faculté les principes fondamentaux d'une liberté académique qui est actuellement menacée.

10. Nous tenons également à manifester notre appui à l'Episcopat du Québec dans sa recherche actuelle de solutions justes et équitables aux problèmes suscités, dans notre société, par la confrontation des exigences universitaires et des normes ecclésiastiques en matière d'enseignement de la théologie.

# La détente: réalité ou fiction?

A voir le nombre de conférences sur la détente et le désarmement qui se sont tenues récemment dans le monde, on pourrait croire que jamais la paix n'a été si forte et si durable.

Pourtant, quand on regarde quels furent les résultats concrets de ces conférences, l'optimisme tombe vite.

## Un verbiage inefficace

Le résultat de la conférence d'Helsinki entre les Etats-Unis et l'URSS qui dura deux ans, se résume en une confirmation du traité de paix de la 2e guerre mondiale, et beaucoup de bonnes intentions: accords de principe sur la limitation des armes stratégiques, des réductions des forces mutuelles en Europe et la paix au Moyen-Orient.

La conférence de Genève continue, elle, à discuter sur l'entente ébauchée en 1974, entre les deux super-puissances, de limiter les armes stratégiques. Chaque côté aurait droit d'avoir 2,400 missiles ballistiques intercontinentaux dont 1,320 MIRV [missiles à ogives multiples].

Quand on sait que l'acquis de deux Grands, en ce domaine, se situe autour de 1000 par les E.U et de 1500 par l'URSS, on ne peut trouver cette mesure bien révolutionnaire... D'autant plus qu'elle n'a pas été encore ratifiée par un accord, et que de toutes façons, un accord n'est qu'un bout de papier... On observe la même méfiance et lenteur entre les deux Grands, au niveau de la conférence sur "la sécurité et la coopération en Europe", toujours à Genève, auxquels participent tous les pays européens sauf l'Albanie. Les forces militaires américaines en Europe l'emportent sur les forces soviétiques. Les Russes proposent évidemment une égalisation des forces, en réduisant l'effectif américain...aux Américains de proposer une réduction des deux côtés, mais respectant le déséquilibre actuel...

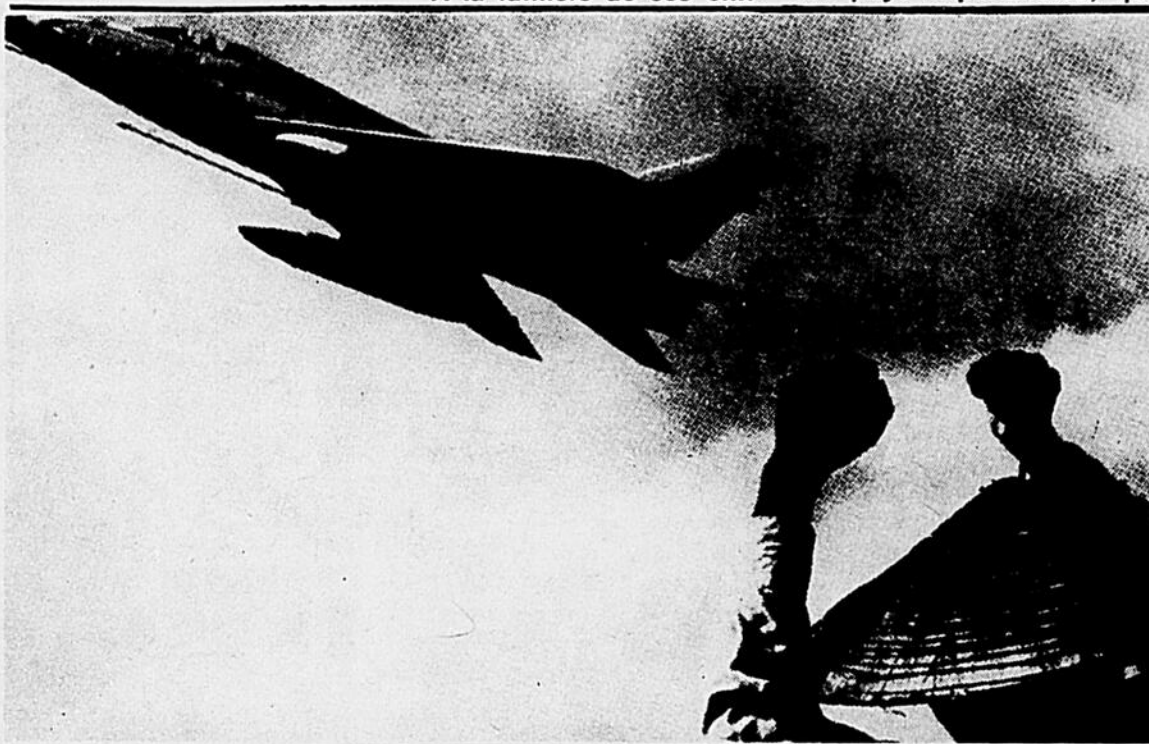
Ces dernières conférences interminables et inutiles ne font que s'ajouter à une longue liste de sommets, de rencontres sur la paix entre les deux super-puissances, depuis 1963. Cette année-là, elles signèrent ainsi que

d'autres pays, le traité sur "l'interdiction des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau". Le lendemain, elles poursuivaient leurs essais nucléaires avec la même ardeur, mais cette fois-ci, sous la terre. Donc, tandis que leurs diplomates s'égarèrent dans des bavardages inconséquents, les super-puissances, elles, se pré-

parent à la guerre, opposant aux mots et aux bouts de papier, la réalité des armes.

à technologie avancée: les missiles à ogives multiples, c'est-à-dire pouvant frapper en plusieurs points du globe en même temps. La rivalité stratégique des deux Grands s'étend aussi dans les mers où les Russes recherchent la suprématie. Le nombre de leurs sous-marins portant des missiles passait de 7 en 1968 à 39 en 1972. Et la CIA indiquait qu'en 1974, les crédits pour la construction de ces mêmes sous-marins soviétiques avaient augmenté de 30%!

A la lumière de ces chiffres,



## La course aux armements

Selon William Colby, directeur de la CIA, les dépenses à caractères militaires de l'URSS étaient, en 1974, de \$93 milliards. Les Etats-Unis la suivaient avec \$70 milliards.

On trouve dans les données de l'Institut International des Etudes Stratégiques à Londres, des informations fort intéressantes. Par exemple: De 400 missiles ballistiques intercontinentaux en 1963, les E.U. sont passés aujourd'hui à plus de 1000, tandis que l'URSS augmentait ses effectifs de 100 à plus de 1500. Comme on voit, la puissance nucléaire de l'URSS dépasse celle des E.U., ceci depuis 1971.

Cependant, si les missiles soviétiques sont plus nombreux, et peuvent supporter un plus grand mégatonnage, l'ensemble des missiles américains comprend une plus grande fraction de mis-

frés, on voit que parler de réduction ou même de limitations des armes stratégiques est une farce monumentale! La course aux armements se poursuit, plus effrénée que jamais, malgré les négociations de façade... mais ce ne sont pas seulement dans la fabrication des armes tactiques, que les deux Grands se concurrencent. Les américains se lancent dans la confection de nouvelles armes de type conventionnel, souvent aussi dangereuses que les armes nucléaires, mais qui permettraient une destruction moins massive. L'arme nucléaire serait alors l'ultime force de dissuasion.

Parmi les nouveautés, on trouve des PMG [precision guided munitions]: des projectiles téléguidés ne pouvant pas manquer leur but. Les Russes répondent par une production massive de chars très rapides, qui firent déjà leur preuve en 1968 lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

## Pourquoi une guerre?

L'intention belliqueuse des deux super-puissances est évidente: Si on se refuse concrètement à tout projet sérieux de désarmement et si on fabrique tant d'armes, c'est que l'on a l'intention de s'en servir. Mais pourquoi les deux Grands s'affronteraient-ils dans un avenir prochain alors qu'ils ont réussi à maintenir la "coexistence pacifique" pendant trente ans?

Les Etats-Unis et l'Union Soviétique sont tous deux des pays impérialistes, qui

nucléaires comme force de dissuasion envers les puissances; ceci lui permettrait de conserver la neutralité dans le conflit ou d'empêcher l'invasion de ses territoires, par exemple.

Une forte armée, des armes traditionnelles modernes, constitue une force de dissuasion aussi, car une guerre entre les E.U. et l'URSS pourrait fort bien être traditionnelle, l'argument nucléaire ne servant qu'en dernier recours. Les puissances n'ont en effet pas intérêt à conquérir des pays en cendre.

Les puissances secondaires ont parfois aussi des aspirations vers une plus grande autonomie envers les deux Grands. L'existence du Marché Commun en fait foi, dans le cas de l'Europe de l'Ouest. En matière d'armement cependant, la Grande-Bretagne et surtout la France, sont des puissances nucléaires. La France en particulier, ne faisant pas partie de l'OTAN, possède une défense très distincte de celle des E.U., ce qui lui permet d'avoir une politique extérieure différente; d'avoir par exemples des rapports privilégiés avec les pays arabes.

Mais les intérêts de ces puissances secondaires sont trop liés à l'impérialisme—dans le cas de la France, il s'exerce envers de nombreux pays africains—pour que leurs intérêts se confondent pour l'instant avec ceux des pays du Tiers Monde. Oscillant entre le désir de maintenir le Tiers Monde sous le joug de l'impérialisme avec la force des super-puissances, et le désir d'être autonome, la politique en matière de défense de ces pays est souvent indécise. Qu'on pense à la faiblesse militaire de notre pays. En cas d'une invasion américaine, nous n'aurions qu'à nous préparer à devenir américains...

Donc, une meilleure défense des pays autres que les deux Grands, semble être le seul moyen d'équilibrer un peu les forces de ce monde.

Dans deux ou trois ans, vingt nouveaux pays seront en mesure de fabriquer des armes nucléaires. Mais d'ici là, qui sait? Peut-être assisterons nous à la troisième guerre mondiale...?

ALEXANDRA HOBDEN  
[médecine]

ont des intérêts en rivalité. Depuis le retour du capitalisme en URSS à la fin des années '50, celle-ci n'a qu'une ambition: égaler et même dépasser les E.U. comme puissance mondiale hégémoniste.

On l'a vu ces dernières années, étendre sa domination économique bien au-delà de l'Europe de l'Est: à Cuba, au Moyen-Orient, en Inde, en Afrique...

La Chine est devenue, ces dernières années, une puissance nucléaire non-négligeable. L'Inde a fait exploser, l'an dernier, sa première bombe, soulevant un tollé de protestations venant de pays tels que les E.U., qui ont à leur actif près de 600 essais nucléaires, et l'URSS, qui compte, elle, quelques 280 essais.

Quel est l'impact, alors, de quelques armes nucléaires dans un pays, face à l'écrasante supériorité des deux Grands? En cas de guerre, le pays en question pourrait utiliser ses armes

# CUBA: POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT

Le groupe latino-américain invite tous les étudiants au film Playa Giron et à une exposition des livres et d'affiches.

Un représentant de la République de Cuba fera la présentation.

**MERCREDI 5 NOV. à 19:30 h.**  
**Amphi H 2045 En Science Sociales**

## DU NOUVEAU AU MAGASIN

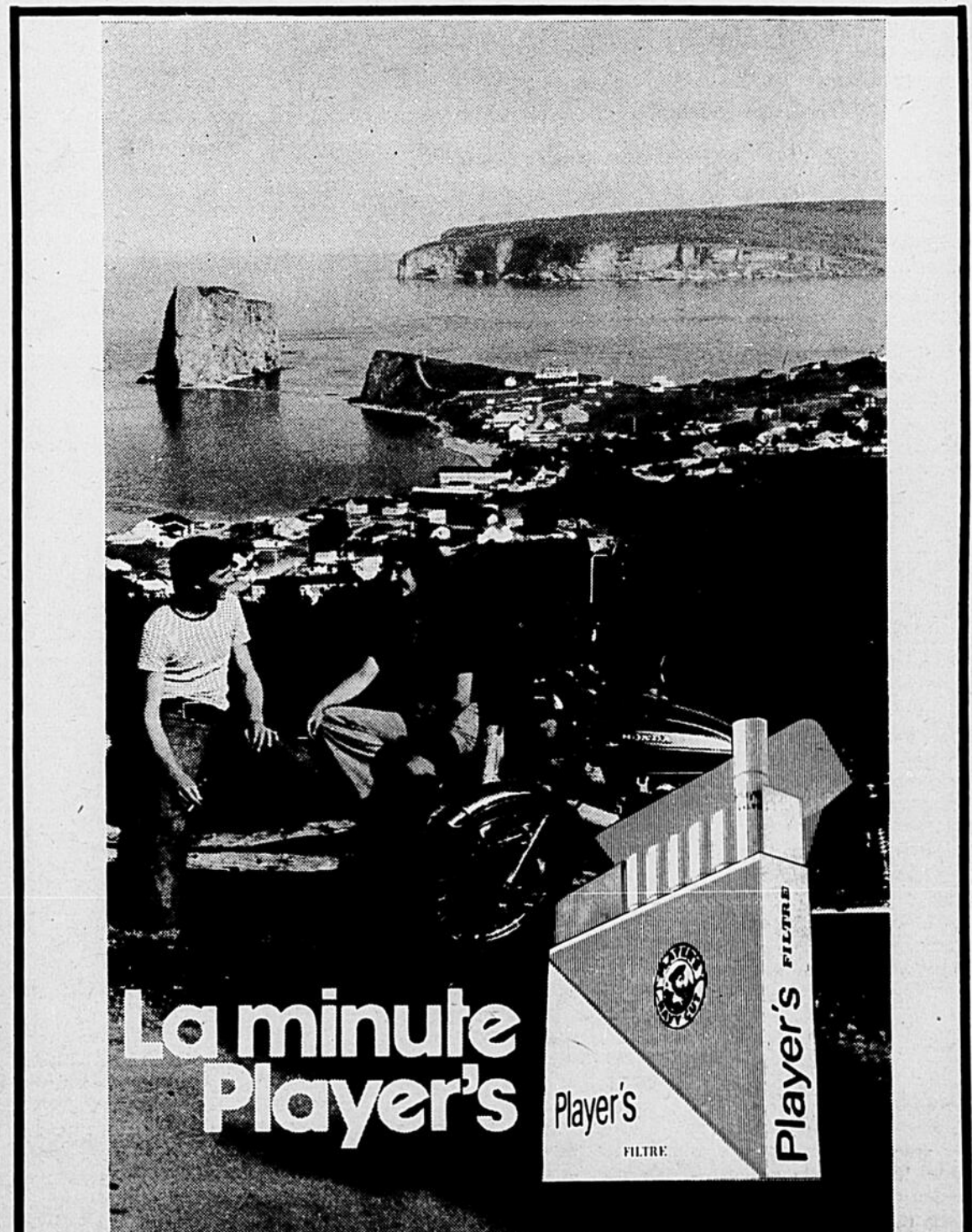
### SERVICES-CAMPUS.

Les Magasins de Services-Campus Viennent D'OBTENIR une entente AVEC UN NEGOCIANT EN AMEUBLEMENT, ce qui veut dire que vous pouvez obtenir des meubles à des prix jamais vu. 20,000 pieds carrés de meubles exposés.

Pour cela il vous suffit de passer à l'un des deux Magasins et obtenir votre

**"CARTE D'INTRODUCTION"**

Sans cette carte aucune entrée n'est possible à la Salle d'exposition.



Avis Santé et Bien être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage - éviter d'inhaler.  
 Moyenne par cigarette - Format régulier: "goudron" 19 mg, nicotine 1.4 mg.

# SOCIO



PHOTO # 1



PHOTO # 2

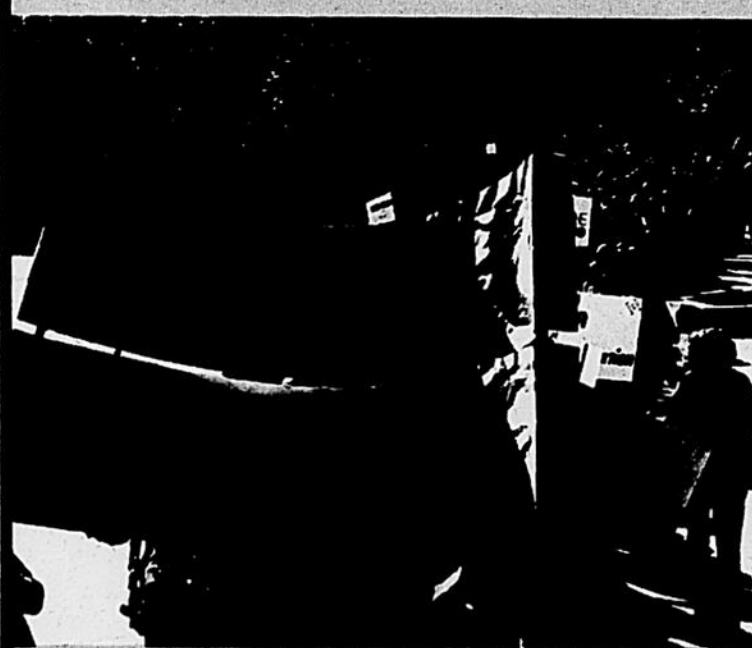


PHOTO # 3

1. Début de session: les étudiants de sociologie consacrent les deux premières semaines à des journées d'étude, visant à redéfinir la pédagogie du département. Des rencontres ont lieu avec les professeurs et le doyen de la faculté des arts et des sciences [le très connu] J.A. René Levesque, afin d'apporter des modifications importantes au programme.

Mi-septembre: refus professoral et administratif. Les étudiants font part de leur lutte dans les autres départements de sciences sociales, qui ont en fait à faire face aux mêmes problèmes.

2. Début d'octobre: Les étudiants de socio occupent le 5e étage afin de donner plus de poids à leurs revendications. Mais la direction est inflexible et envoie, vendredi le 10 octobre, un télégramme à tous les étudiants du département, menaçant d'annuler la session si les cours ne reprennent pas le jeudi suivant. Mardi 14 octobre, une assemblée générale des étudiants de sciences sociales, donne son appui à la lutte de socio.

3. Cette assemblée se transforme en manifestation de solidarité, allant grossir le public délirant du très populaire orateur J.A.R.L. [doyen de la F.A.S.] qui discoursait ce jour-là sur les droits et les devoirs de l'administration.

4. Il y a deux semaines, étudiants et professeurs parvenaient à une entente. Face à cela, le doyen propose une solution bidon: il accepte le travail par terme au niveau de bac 3, sans toutefois accorder les crédits essentiels [un pauvre petit \$6,000, après en avoir dépensé \$4,000 en télégrammes]. Un deuxième télégramme menace maintenant les étudiants d'injonction. Ceci provoque une mobilisation des sciences sociales et la convocation d'une assemblée générale, mardi le 28 octobre.

5. et 6. On y vote pour mercredi [29] un débrayage qui sera consacré à l'étude, en ateliers, de problèmes fondamentaux et bien sûr à l'occupation des locaux. En fin de journée, nouvelle assemblée de plus de mille personnes et extension du débrayage à jeudi et vendredi [avec tenue d'assemblées départementales].

Jeudi après-midi nous apprenons que J.A.R.L. avait déposé une demande d'injonction contre les étudiants de sciences sociales. Cette menace ne semble toutefois pas avoir ébranlé le vaste mouvement de solidarité existant en sciences sociales.

# LOGIE

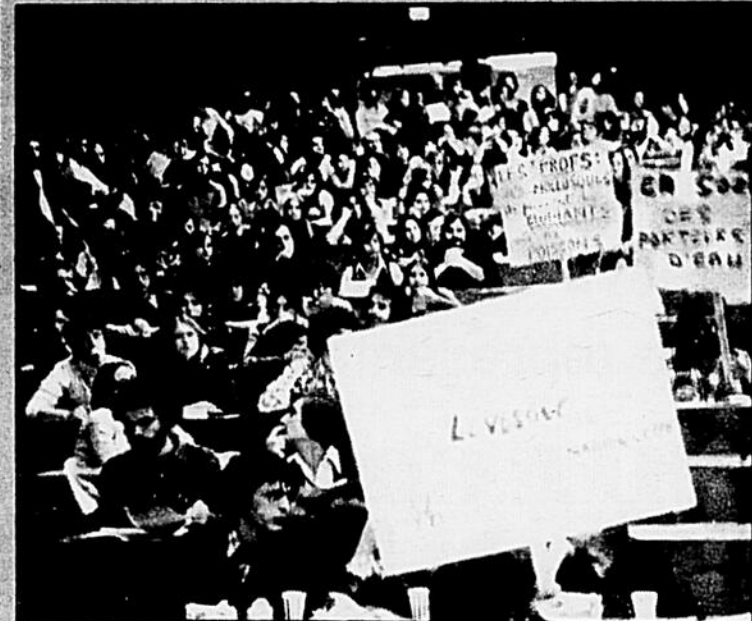


PHOTO # 4



PHOTO # 5



PHOTO # 6

# CONTINUE

# LA LUTTE

RECUEIL  
2  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
QUÉBEC